

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 14 janvier 2020 à 18h30**

**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	Départ après la 45 <sup>ème</sup> délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 47 <sup>ème</sup> délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
12	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
15	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Pouvoir de Blandine BELLANCA
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicole FALCETTA
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Marina FERRARI
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	MERY	T	Eudes BOUVIER	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

22 communes présentes



**Absents excusés :**

SAINT PIERRE DE CURTILLE  
VIONS

Sylvie L'HEVEDER  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Charles-Adrien LOUIS  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Véronique MERMOUD  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Thibaut DERRIEN  
Julie ECALARD  
Matilde HABOUZIT  
Alicia CHARDON  
Rafik ES-SLASSI  
Wassila BOUJNANE  
Eline QUAY-THEVENON

B&L Evolution  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint des services  
Directrice du pôle Aménagement  
Directeur des services à la population  
Directeur financier  
Responsable juridique et des assemblées  
Chargé de mission Air – Energie - Climat  
Responsable Communication et relations publiques  
Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles  
Contrôleuse de gestion  
Réfèrent comptable – Service Finances  
Assistance du service Urbanisme / Habitat  
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (45 titulaires), et 52 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 12      Année : 2020

Exécutoire le : 24 JAN. 2020

Affichée le : 24 JAN. 2020

Visée le : 23 JAN. 2020

### FINANCES AP/CP 029 – Programme Local de l'Habitat 2019/2025 Ouverture

*Vu l'article L2311-3-II du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du 21 mars 2019 relative à l'arrêt du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019/2025,  
Vu la délibération du 2 octobre 2019 relative à l'approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019/2025,*

Monsieur le Président rappelle que le Programme Local de l'Habitat est un document stratégique de programmation incluant l'ensemble de la politique locale de l'habitat (parcs publics et privés, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, ...).

Monsieur le Président rappelle les 5 grandes orientations du PLH approuvé le 2 octobre 2019 : Accompagner le parcours résidentiel, favoriser une production raisonnée de logements, agir sur le parc existants, répondre aux besoins des publics spécifiques, piloter la mise en œuvre du PLH et l'observation de l'habitat.

Le soutien financier apporté par Grand Lac concerne la production de 2 245 logements sociaux pour une enveloppe de 4 451 000 euros, le financement de 110 logements en accession sociale pour 220 000 euros.

Monsieur le Président propose de suivre la réalisation financière du PLH selon le mode des AP/CP. Pour rappel, le conseil communautaire valide les révisions et la clôture des opérations gérées en Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (APCP). Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme votée antérieurement, peuvent être liquidées et mandatées dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération de l'autorisation de programme (art L1612-1 du CGCT).

Le montant de l'Autorisation de Programme (AP) est défini à hauteur de 4 671 000 euros. Seul ce montant est limitatif. Les crédits de paiement pourront évoluer au rythme des mesures financières à accorder par révision de l'AP/CP.

Les montants et leur programmation sont précisés dans le tableau annexé.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE l'ouverture de l'AP/CP 029 dans le cadre du suivi financier du PLH 2019/2025,

Aix-les-Bains, le 14 janvier 2020

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 45
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



## APCP029 - PLH 2019\_2025 - Révisions

### Annexe

<b>OPERATION</b>		
Intitulé de l'opération :	APCP029 - PLH 2019/2025	
Budget :	PRINCIPAL	
Imputation analytique :	154-16AP et 154-17AP	
Montant initial de l'opération :	4 671 000,00 euros	
	dont :	
	Aides au logement	
	4 451 000,00 euros	
	PSLA*	
	220 000,00 euros	
	TTC	
	PSLA*	
	220 000,00 euros	
	Aides au logement	
	PSLA*	
	220 000,00	
Dépenses programmées 2020	200 000,00	40 000,00
Dépenses programmées 2021	830 000,00	40 000,00
Dépenses programmées 2022	830 000,00	35 000,00
Dépenses programmées 2023	830 000,00	35 000,00
Dépenses programmées 2024	830 000,00	35 000,00
Dépenses programmées 2025	931 000,00	35 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 451 000,00</b>	<b>220 000,00</b>
<b>FINANCEMENTS prévus :</b>		
Subventions attendues		Proposé
		0,00
F.C.T.V.A. théorique		0,00
Emprunt		0,00
Autofinancement		4 671 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>4 671 000,00</b>

\* PSLA = Prêt social en location accession

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** AP/CP 029 - Programme Local de l'Habitat 2019/2025 - Ouverture

---

**Date de transmission de l'acte :** 23/01/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/01/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3118 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200114-d3118-DE

---

**Date de décision :** 14/01/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.6. Autres délibérations ou décisions